

## CANADA

## Débats du Sénat

## COMPTE RENDU OFFICIEL

Le jeudi 18 janvier 1962

**OUVERTURE DE LA CINQUIÈME SESSION  
DE LA VINGT-QUATRIÈME  
LÉGISLATURE**

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué aujourd'hui pour l'expédition des affaires, la séance du Sénat est ouverte à 11 heures du matin.

Prière.

**COMMUNICATION REÇUE DU SECRÉTAIRE DU  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL**

**Son Honneur le Président** informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

Le 3 janvier 1962

Son Honneur le Président du Sénat  
Ottawa

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à 3 heures de l'après-midi, le jeudi 18 janvier 1962, puis, lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt, il se rendra à la salle du Sénat où Son Excellence ouvrira la cinquième session de la vingt-quatrième législature du Canada.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

ESMOND BUTLER,

Secrétaire du Gouverneur général

**NOUVEAU SÉNATEUR**

**Son Honneur le Président** informe le Sénat que le greffier a reçu du secrétaire d'État du Canada un certificat établissant que l'honorable sénateur suivant a été appelé au Sénat: M. Malcolm Hollett.

**PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU SÉNATEUR**

**Son Honneur le Président** informe le Sénat qu'un sénateur attend à la porte pour être présenté.

L'honorable sénateur suivant est présenté, puis il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le greffier adjoint donne alors lecture dudit bref, puis le sénateur, en présence du greffier, prête le serment prescrit par la loi et prend son siège:

**L'honorable Malcolm Hollett, de Saint-Jean (T.-N.)**, présenté par l'honorable M. Aseltine et l'honorable M. Higgins.

**Son Honneur le Président** informe le Sénat que l'honorable sénateur ci-haut mentionné a prononcé la déclaration de qualification et y a souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire tenu de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

Sur la motion de l'honorable M. Aseltine, le Sénat s'ajourne jusqu'à 2 heures 45 minutes de l'après-midi.

**SECONDE SÉANCE**

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes, le Président étant au fauteuil.

Prière.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

**DISCOURS DU TRÔNE**

A 3 heures, Son Excellence le Gouverneur général étant venu au Sénat et ayant pris place sur le trône, il lui plaît d'ordonner la présence de la Chambre des communes. Les Communes étant venues avec leur Orateur, il plaît à Son Excellence d'ouvrir la cinquième session de la vingt-quatrième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Nous nous réjouissons de la venue parmi nous cet été de Sa Majesté la Reine-mère, qui, depuis de nombreuses années, a gagné l'affection de tous les Canadiens. Nous aurons aussi